

Extrait du Gouvernement du Sénégal

<http://www.gouv.sn/Conseil-des-Ministres-du-02,1539.html>

Conseil des Ministres du 02 janvier 2014

- Actualités - Conseils des ministres -

Date de mise en ligne : jeudi 2 janvier 2014

Gouvernement du Sénégal

Le premier Conseil des Ministres de l'année 2014 s'est tenu le jeudi 02 janvier 2014 au Palais de la République sous la présidence du Chef de l'Etat, son Excellence Monsieur Macky SALL.

A l'entame de son intervention, le Président de la République a présenté ses voeux de nouvel an au Premier Ministre et à l'ensemble des membres du Conseil, en leur souhaitant une année de paix, de succès et de prospérité partagée avec tous les sénégalais.

Le Chef de l'Etat a saisi l'occasion de cette première séance de la nouvelle année, pour insister sur l'impératif d'une intensification notable des réalisations en 2014, en vue d'améliorer le bien-être des populations.

Le Président de la République a indiqué, qu'après définition du cap stratégique de l'émergence du Sénégal, la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre, l'adoption de la loi de finances 2014 et du Programme triennal d'investissements publics (PTIP 2014 - 2016), doivent suivre, une mobilisation effective des ministères et la mise en avant des administrations, en vue d'une exécution efficace et efficiente des politiques et programmes publics engagés.

A ce titre, le Chef de l'Etat a invité le Premier Ministre à mettre en oeuvre avec célérité et efficacité, le Plan d'actions du Gouvernement pour 2014, qui fera l'objet d'une évaluation trimestrielle par le Président de la République, lui-même, dans une dynamique d'instauration de la culture du résultat.

Le Chef de l'Etat a demandé au Gouvernement d'accorder une attention particulière, entre autres, à la préparation du Groupe consultatif prévu les 24 et 25 février 2014 à Paris, à la mise en oeuvre de l'Acte III de la décentralisation, à la bonne tenue des élections locales du 29 juin 2014 et enfin, à l'organisation exemplaire du XVème Sommet de la Francophonie.

Abordant la question de l'emploi, notamment des jeunes, le Président de la République a engagé le Gouvernement à finaliser et à mettre en oeuvre, à partir de janvier 2014, le plan d'urgence requis. Dans le même ordre d'idées, le Chef de l'Etat a exigé du Gouvernement la poursuite de l'exécution accélérée des programmes de Couverture maladie universelle et de Bourses de sécurité familiale.

Au demeurant, le Gouvernement devra veiller au renforcement du dialogue avec les partenaires sociaux et à l'organisation en février 2014, de la Conférence sociale, rencontre majeure pour l'agenda républicain.

Le Président de la République a également mis l'accent sur les questions d'éducation, de formation professionnelle et des universités qui constituent des secteurs prioritaires de l'action gouvernementale.

Il en est de même pour l'énergie qui nécessite un pilotage exceptionnel dans ses différents aspects (électricité, électrification rurale, hydrocarbures), pour la réalisation dans les meilleures conditions, des investissements déjà programmés.

S'agissant de l'agriculture, autre secteur prioritaire de l'action gouvernementale, le Chef de l'Etat a invité le Gouvernement à s'assurer de la pleine réussite de la présente campagne de commercialisation agricole et à

préparer, dès à présent, la prochaine campagne hivernale 2014, avec entre autres, une attention particulière portée à l'accélération du programme de reconstitution du capital semencier et à l'équipement rural.

Le Président de la République a rappelé son souhait ardent de dynamisation des ressources internes de financement de l'économie nationale, dans le cadre de la Nouvelle politique de développement des PME/PMI, en demandant au Gouvernement, le lancement impératif en janvier 2014, du FONSI, du FONGIP et de la BNDE.

Concernant les fondamentaux structurels de l'action publique, le Chef de l'Etat a transmis au Gouvernement des instructions fermes, aux fins de hâter la mise en oeuvre des programmes de rationalisation des dépenses courantes des structures publiques. Il a aussi demandé au Premier Ministre d'engager, sans délai, à partir des acquis de l'audit physique et biométrique de la Fonction publique, la modernisation générale de l'administration pour satisfaire au besoin de performance que requiert la stratégie d'émergence du Sénégal.

Le Chef de l'Etat, a également demandé au Gouvernement de relancer le processus des Conseils délocalisés dans les régions en attente (Kédougou, Sédhiou, Kaffrine, Dakar, Fatick, Thiès) et de faire le bilan de l'exécution des plans d'investissements validés pour les régions déjà concernées.

Le Premier Ministre a fait au Conseil une communication rendant compte des activités gouvernementales en mettant l'accent sur :

- la Conférence générale des Ambassadeurs et Consuls généraux du Sénégal ;
- le Conseil interministériel de validation de la Stratégie nationale de Protection de l'Enfant et les standards minimaux de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité ;
- le forum sur la contribution du sport dans l'Economie ;
- la rencontre tenue sur le Sénégal, une grande Nation de sport et de sportifs.

Auparavant, le Premier ministre a présenté au Chef de l'Etat et à son cabinet, au nom des membres du Gouvernement et en son nom personnel, ses vœux les plus ardents de santé, de prospérité et de bonheur pour l'année nouvelle, en y associant également sa famille. Le Premier ministre a aussi félicité le Président de la République pour son brillant discours à la Nation du 31 décembre 2013.

Il a, par ailleurs, noté pour l'année 2013, une série de réalisations à mettre à l'actif du Gouvernement, avec notamment le renforcement des initiatives de gratuité des soins de santé, les bourses de sécurité familiale, l'amélioration des performances dans le secteur agricole et le lancement des programmes structurants d'infrastructures de base.

Le Ministre de l'Energie a présenté au Conseil une communication portant sur le Programme d'investissements de la SENELEC pour la période 2014-2017. Le Ministre a indiqué que le plan de production projeté vise un mix-énergétique qui permettra de couvrir la demande en énergie du pays en quantité suffisante, dans les meilleures conditions de qualité et de durabilité.

La diversification des sources de production qui sera ainsi opérée, permettra de sortir de notre dépendance vis-à-vis d'un seul combustible et entrainera la baisse des coûts de production sur la base d'autres sources d'énergie présentant des prix d'exploitation plus bas. La réalisation de tous les investissements prévus entre 2014 et 2017 va doter notre pays d'une puissance exploitable du service public de l'électricité de l'ordre de 1000 MW en 2017 contre

587 MW actuellement.

Le Ministre de la Fonction publique, du Travail, du Dialogue social et des Organisations professionnelles a fait au Conseil une communication relative à la signature à Doha, de l'accord sur l'envoi de travailleurs sénégalais au Qatar. Cet accord matérialise un des axes de coopération avec le Qatar, résultant de la visite du Président de la République dans ce pays ami et permet aux entreprises qataries de faire appel à la main d'oeuvre sénégalaise dans divers secteurs (santé, BTP, hôtellerie, restauration...).

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point sur les conclusions de la 4ème Conférence générale des Ambassadeurs et Consuls généraux du Sénégal, élargie aux Attachés militaires, navales et de l'Air ainsi qu'aux Chefs de Bureaux économiques. Le Ministre a transmis au Chef de l'Etat les sentiments de gratitude de tous les participants. A ce propos, le Président de la République a décidé de la tenue, tous les deux ans, de la Conférence.

Le Ministre a également rendu compte de l'opération de rapatriement des sénégalais vivants en République centrafricaine, qui se poursuit avec un 2ème vol attendu dans les prochaines heures. Il a aussi évoqué les perspectives de coopération entre le Sénégal et certains pays amis.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a fait le point sur le déroulement de la campagne de commercialisation en cours en révélant que trois semaines après le démarrage, 21 853 tonnes, dont 2 188 tonnes de semences certifiées ont pu être collectées.

Le Ministre a également informé du démarrage cette semaine des opérations de collecte dans la région de Ziguinchor, grâce à un financement mobilisé auprès de la Caisse nationale de Crédit agricole du Sénégal (C.N.C.A.S), d'un montant de 525 millions de FCFA. Au total, la C.N.C.A.S a accordé un financement de 8,842 milliards de FCFA à la date du 31 décembre 2013.

Le Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et des Valeurs civiques a fait le point des préparatifs du Forum sur l'emploi.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

Le projet de loi portant baisse des loyers n'ayant pas été calculé suivant la surface corrigée.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

§ Monsieur El Hadji Amadou NIANG, Consultant international, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Madame Dilma Rousseff, Présidente de la République fédérative du Brésil, avec résidence à Brasilia, en remplacement de Monsieur Abdoul Aziz NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Abdoul Aziz NDIAYE, Conseiller des Affaires étrangères principal, précédemment Ambassadeur du Sénégal en République fédérative du Brésil, est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Joachim GUACK, Président de la République fédérale d'Allemagne, avec résidence à Berlin, en remplacement de Monsieur Henri Antoine TURPIN, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

§ Monsieur Moustapha DIENG, Administrateur civil principal de classe exceptionnelle, précédemment Préfet du département de Rufisque, région de Dakar, est nommé Gouverneur de la Région de Kédougou, en remplacement de Monsieur Tidiane DIOUF, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

§ Monsieur Moustapha NDAYE, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Kounghoul, région de Kafrine, est nommé préfet du Département de Dagana, région de saint - Louis, en remplacement de Monsieur Abdou BODIAN, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

§ Monsieur Madiop KA, Administrateur civil, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Préfet du département de Kounghoul, région de Kafrine, en remplacement de Monsieur Moustapha NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Alioune Badara MBENGUE, Administrateur civil, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Préfet du département de Foundiougne, région de Fatick, en remplacement de Monsieur Mame Gor DIOP, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

§ Monsieur Amadou Lamine GUISSSE, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Thiès, chargé des affaires administratives, est nommé Préfet du département de Birkelane, région de Kafrine, en remplacement de Monsieur Ibrahima FALL, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Pape Malick NDAO, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Matam, chargé des affaires administratives, est nommé Préfet du département de Saraya, région de Kédougou, en remplacement de monsieur Mouhamadou Moctar WATT, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Al Hassan SALL, Administrateur civil, précédemment Préfet du département de Nioro du RIP, est nommé Préfet du Département de Rufisque, région de Dakar, en remplacement de Moustapha DIENG, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Makane MBENGUE, Administrateur civil, matricule de solde n°508 274, précédemment Préfet du département de Vélingara, région de Kolda, est nommé préfet du Département de Mbacké, région de Diourbel, en remplacement de Monsieur Serigne MBAYE, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Fodé FALL, Administrateur civil, matricule de solde n°616 290/R, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Kolda chargé des affaires administratives, est nommé Préfet du Département de Sédhiou, en remplacement de Monsieur Amadou Matar CISSE, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Amadou Matar CISSE, Administrateur civil, matricule de solde n°519 795/J, précédemment Préfet du Département de Sédhiou région de Sédhiou, est nommé Préfet du département de Vélingara, région de Kolda ;

§ Monsieur Mame Less CABOU, Administrateur civil, matricule de solde n°616 303/E, précédemment Adjoint au Gouverneur de Kédougou chargé des affaires administratives, est nommé Préfet du Département de Nioro du Rip, région de Kaolack, en remplacement de monsieur Al Hassan SALL, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Ousmane KANE, Administrateur civil, matricule solde n°604 137/E, précédemment Préfet du département de Podor, région de Saint-Louis, est nommé Préfet du département de Malem Hodar, région de Kafrine, en remplacement de Monsieur Amadou SAKHO, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Amadou SAKHO, Administrateur civil, matricule de solde n°375 575/B, précédemment Préfet du département de Malem Hodar, région de Kaffrine, est nommé Préfet du département de Podor, région de Saint-Louis, en remplacement de Monsieur Ousmane KANE, appelé à d'autres fonctions ;

§ Docteur Alioune FAYE, Chirurgien dentiste, titulaire d'un Diplôme d'Etudes Supérieures spécialisées en gestion hospitalière, matricule de solde n°600 828/H, est nommé Directeur du Centre hospitalier régional de Fatick ;

§ Monsieur Mouhamadou Moustapha SOW, Docteur en histoire, Conseiller technique en communication du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, matricule de solde n°610 935/F, est nommé Directeur du Centre de Documentation scientifique et technique (CNDST) dudit ministère, poste vacant ;

§ Monsieur Mouhamadou Mansour FAYE, Maître de Conférences au département de Physique de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD), matricule de solde n°102 259/C, est nommé Coordonnateur de l'Université virtuelle du Sénégal (UVS), poste vacant ;

§ Monsieur Cherif NDIANOR, Formateur, est nommé, Président du Conseil de Surveillance de l'agence de la Grande Muraille Verte, en remplacement de Monsieur Birane SY.